

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12534**

Intitulé

MASTER : MASTER : Droit, Economie, Gestion Mention : Droit Privé, sciences criminelles et carrières judiciaires Spécialité : Droit des contentieux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Montpellier	Président de l'université de Montpellier I, Recteur de l'académie, ministere chargé de l enseignement superieur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master II Droit des contentieux est amené à exercer une activité professionnelle dans un cadre judiciaire.

- Il tente de prévenir les contentieux par le recours, la conciliation ou la médiation
- Il recherche des solutions, amiables ou judiciaires, aux litiges
- Il analyse et synthétise une situation juridique en déterminant les arguments favorables à son client
- Il rédige des actes - assignations, conclusions d'avocats, des jugements et arrêts - ainsi que des rapports ou notes
- Il assiste ou représente son client devant une juridiction

Il est capable :

- d'analyser et de comprendre des situations juridiques
- de rédiger actes judiciaires ou notes juridiques
- d'écouter, d'argumenter, de synthétiser

Il maîtrise :

- l'outil informatique
- les techniques de communication
- les techniques de l'expression écrite et orale
- les outils de recherche documentaire

Il possède une bonne connaissance des règles de procédure

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Master Droit des contentieux exerce en entreprise (banque, compagnie d'assurance, agence immobilière,...), au sein d'une juridiction, d'un cabinet d'avocats, d'un cabinet juridique.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- conseiller juridique
- responsable du contentieux
- magistrat
- greffier
- avocat
- avocat au Conseil
- huissier de justice

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme du Master 2 Droit des contentieux s'effectue après une formation en 4 semestres.

A l'Université Montpellier 1, Le Master 1 Parcours Droit Privé est le parcours recommandé pour accéder au Master 2 Droit des contentieux.

Néanmoins les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 ou d'un diplôme de niveau équivalent. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers.

M1 PARCOURS RECOMMANDE DROIT PRIVE

Semestre 1

UE obligatoires avec TD obligatoires :

UE Droit civil - Régimes matrimoniaux (6C)

UE Droit commercial : Bancaire (6C)

UE obligatoires avec TD optionnels :

UE Droit civil : Sûretés (6C) UE Droit international privé (6C)

L'étudiant choisit 1 TD (15h-2C) dans l'une des deux UE

UE optionnelles (2 UE à choisir) :

UE Procédure pénale 1 (4C)

UE Droit des biens 2 (4C)

UE Histoire du droit de la famille (4C)

UE Droit de la CEDH (4C)

UE Droit des assurances (4C)

UE Droit pénal des affaires (4C)

Semestre 2

UE obligatoires avec TD obligatoires :

UE Droit civil : Successions (6C)

UE Droit commercial : Procédures collectives (6C)

UE obligatoires avec TD optionnels :

UE Procédure civile (6C) UE Droit pénal spécial (6C)

L'étudiant choisit 1 TD (15h-2C) dans l'une des deux UE

UE optionnelles (2 UE à choisir) :

UE Histoire de la justice (4C)

UE Droit privé comparé (4C)

UE Droit de la propriété intellectuelle (4C)

UE Procédure pénale 2 (4C)

UE Droit communautaire des affaires (4C)

UE Voies d'exécution (4C)

UE Insertion professionnelle (stage ou 33h de langues dont 15h de labo ou Mémoire - 4C)

M2 DROIT DES CONTENTIEUX

Les UE sont les suivantes :

UE 1 : Pratiques de la procédure civile (5 crédits)

UE 2 : Pratiques de la procédure pénale (5 crédits)

UE 3 : Pratiques des procédures européennes (4 crédits)

UE 4 : Pratiques des procédures d'exécution : biens mobiliers (5 crédits)

UE 5 : Pratiques des procédures d'exécution : biens immobiliers (5 crédits)

UE 6 : Pratiques de la procédure contentieuse devant les juridictions administratives et financières (4 crédits)

UE 7 : Études des droits fondamentaux appliqués aux contentieux civil, pénal et administratif (5 crédits)

UE 8 : Techniques procédurales (5 crédits)

UE 9 : Pratiques du contentieux du droit des affaires (3 crédits)

UE 10 : Pratiques des modes alternatifs de règlements des litiges et droit de l'arbitrage (3 crédits)

UE 11 : Rapport de stage, Mémoire ou Rapport d'activité (FC) et Grand oral (8 crédits)

UE 12 : Langues (2 crédits)

UE Stage (6 crédits)

Modalités de contrôle des connaissances :

Master 1 Parcours Droit Privé :

Les examens comportent des épreuves terminales et de contrôle continu. Les connaissances sont évaluées :

- par un contrôle continu pour les travaux dirigés et les langues vivantes

- par un examen terminal, écrit ou oral à la fin de chaque semestre pour les autres matières.

Master 2 Droit des contentieux:

- UE donnant lieu à un contrôle continu: UE 12

- UE donnant lieu à un examen terminal écrit : UE 8

- UE donnant lieu à un examen terminal écrit : UE1, UE 2, UE 4, UE 5, UE 7

- UE donnant lieu à un examen terminal écrit : UE3, UE 6

- UE donnant lieu à une épreuve orale : UE 9, UE 10

S'agissant de l'UE 11, l'étudiant soutient son rapport de stage, son mémoire ou son rapport d'activité et passe un Grand oral devant un Jury.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté d'habilitation du Master 2 Droit des contentieux : n°20070487 du 27 mars 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de diplômés des années antérieures :

- 2005-2006 : 21 diplômés (9 avocats, 2 stagiaires avoués, 3 stages huissiers, 1 doctorant, 1 CDI banque, 1 stage greffier, 4 candidats pour être avocats)
- 2006-2007 : 19 diplômés (4 avocats, 5 stagiaires huissiers, 1 notaire, 1 juriste d'entreprise, 4 candidats pour le concours de la magistrature, 2 assistants de justice, 2 étudiants en Master II)
- 2007-2008 : 27 diplômés (9 candidats concours de la magistrature, 4 stagiaires huissiers, 1 Ecole du notariat, 2 assistants de justice, 1 doctorant, 7 candidats au pré-cap)

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp1.fr> <http://master2contentieux.iframe.com/>

Lieu(x) de certification :

Université de Montpellier : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) [Montpellier]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :